



HAL
open science

La consolidation d'un nouvel ordre électoral ?

Florent Gougou

► **To cite this version:**

Florent Gougou. La consolidation d'un nouvel ordre électoral ?. Revue Française de Science Politique, 2022, 72 (6), pp.915-943. 10.3917/rfsp.726.0915 . hal-04427455

HAL Id: hal-04427455

<https://hal.science/hal-04427455v1>

Submitted on 31 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La consolidation d'un nouvel ordre électoral ? Les élections françaises de 2022 dans la perspective des réalignements

Résumé

L'élection présidentielle et les élections législatives françaises de 2022 ont entériné les transformations larges et brutales des rapports de force électoraux identifiables depuis la victoire d'Emmanuel Macron en 2017, en particulier l'effondrement des anciens partis de gouvernement. En replaçant ces élections dans leur contexte historique et en utilisant le cadre de la théorie des réalignements, cet article montre que 2022 constitue très probablement le moment de consolidation d'un nouvel ordre électoral qui s'est cristallisé dans la séquence 2017-2019. Les contours exacts de ce nouvel ordre électoral restent encore largement inconnus – seul le passage du temps permettra de les identifier.

Mots clés

Élections françaises – Réalignements – Ordre électoral – Consolidation

Notice biographique de l'auteur

Florent Gougou est maître de conférences en science politique à Sciences Po Grenoble – UGA et chercheur au laboratoire Pacte. Ses recherches portent principalement sur les grandes évolutions électorales et partisanes en Europe occidentale et sur les transformations du fonctionnement des démocraties représentatives modernes. Parmi ses publications : « The 2021 French Regional Elections: Beyond Second-Order Effects », *Regional and Federal Studies*, 33 (4), 2023 ; (avec Simon Persico) « A New Party System in the Making ? The 2017 French Presidential Election », *French Politics*, 15 (3), 2017, p. 303-321 ; « Les ouvriers et le vote Front national. Les logiques d'un réalignement électoral », in S. Crépon, A. Dézé, N. Mayer (dir.), *Front national : les faux-semblants. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 323-343 (Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Sciences Po Grenoble, Pacte, 38000 Grenoble, France, <florent.gougou@iepg.fr>).

Introduction

Les enseignements des élections de 2022

L'élection présidentielle et les élections législatives de 2022 se sont soldées par un ensemble d'éléments inédits dans la vie politique française récente (Martin, 2022a, 2022b ; Durovic, 2023). Lors de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron a été réélu à l'issue d'un duel face à Marine Le Pen : il s'agissait de la première réélection d'un chef de l'État sortant, hors cohabitation, depuis Charles de Gaulle en 1965. Lors des élections législatives, la majorité présidentielle est sortie victorieuse même si elle n'a pas atteint une majorité absolue des sièges : il s'agissait de la première reconduction d'une majorité parlementaire sortante depuis la victoire de la droite en 2007 et en même temps de la première majorité relative à l'Assemblée nationale depuis la victoire socialiste de 1988.

L'élection présidentielle et les élections législatives de 2022 se sont également soldées par un ensemble d'éléments confirmant et prolongeant des dynamiques récentes dans la vie politique française. Lors des deux scrutins, le Parti socialiste (PS) et Les Républicains (LR) ont de nouveau subi des reculs importants : leurs effondrements respectifs en 2017 et 2019 étaient bien des changements durables, au point qu'ils sont désormais exclus du club des partis de gouvernement. Lors des deux scrutins, la compétition pour le contrôle du pouvoir national a été structurée par trois pôles : une gauche démocrate social-écologiste dominée par La France insoumise (LFI), un centre libéral-mondialisateur dominé par La République en marche (LREM) et une droite conservatrice-identitaire dominée par le Rassemblement national (RN) ; la configuration tripolaire des européennes de 2019 n'était pas conjoncturelle (Martin, 2019).

Depuis les élections de 2017, de nombreuses recherches constatent la disparition d'un ancien monde partisan (Martin, 2017a ; Gougou, Persico, 2017 ; Perrineau, 2017 ; Evans, Ivaldi, 2018 ; Durovic, 2019 ; Cautrès, Muxel, 2019). Cependant, aucun consensus ne s'est encore établi pour caractériser la situation actuelle. Quelle est la signification des élections de 2022 ? La France traverse-t-elle une phase de transition ? La France est-elle au contraire entrée dans un nouveau monde partisan ? Si un nouveau monde s'est imposé, quels en sont les contours ? Ce sont ces questions qui sont explorées dans cet article.

Les élections de 2022 et la périodisation de la vie politique

Ces questions impliquent d'inscrire les élections de 2022 dans une périodisation de la vie politique. De fait, pour comprendre les dynamiques d'une élection, il est indispensable de les rapporter *au moins* à la précédente élection : le fait qu'un candidat obtienne 25 % des suffrages n'a pas la même signification si celui-ci avait déjà obtenu 25 % lors du précédent scrutin ou s'il n'avait reçu que 10 % des voix. Cependant, cette comparaison peut être limitée : le fait qu'un candidat recueille 25 % n'a pas la même signification s'il avait connu une percée à 25 % lors du précédent scrutin après avoir plafonné à 15 % lors des scrutins antérieurs, ou si 25 % était son niveau habituel. Dans cette perspective, la périodisation constitue autant une stratégie intellectuelle pour interpréter les résultats des élections qu'un résultat substantiel pour repérer la place d'un scrutin dans l'histoire (Shafer, 2005).

En s'appuyant sur la théorie des réalignements, Pierre Martin a été le premier à proposer en France une périodisation systématique de la vie politique depuis l'avènement de la démocratie représentative (Martin, 2000). Actualisée par des travaux ultérieurs (Martin, 2007a ; Gougou, Labouret, 2013a ; Gougou, Martin, 2013 ; Labouret, 2014), cette périodisation met en évidence la succession de six phases de réalignement (PR) et de cinq phases de politique ordinaire (PO) : 1871-1876/77 (PR), 1877-1893 (PO), 1893-1902 (PR), 1902-1936 (PO), 1936-1947 (PR), 1947-1958 (PO), 1958-1962 (PR), 1962-1981 (PO),

1981-1984 (PR), 1984-2007 (PO), 2007- ? (PR). En suivant cette perspective, la France est entrée dans une phase de réalignement lors des élections de 2007. Cette phase de réalignement correspond à la fin d'une période de politique ordinaire qui était caractérisée par un système d'alternance au pouvoir entre le Parti socialiste (PS) et le Rassemblement pour la République (RPR), dans le cadre d'un rapport de force électoral gauche/droite favorable à la droite et d'un isolement du Front national (FN) dans le champ partisan (Martin, 2000).

L'hypothèse de recherche et la construction de l'article

En prolongeant les travaux sur les réalignements en France, cet article fait l'hypothèse que les élections présidentielle et législatives de 2022 sont des *élections de consolidation* d'un nouvel ordre électoral. Ce nouvel ordre électoral se serait cristallisé lors de la séquence formée par les élections de 2017 et 2019, élections qui auraient ainsi refermé la phase de réalignement ouverte en 2007 (tableau 1).

Tableau 1. La périodisation de la vie politique française dans la perspective des réalignements

Phases de réalignement	Périodes de politique ordinaire Ordres électoraux
1871-1876/1877	1877-1893 Premier ordre électoral
1893-1902	1902-1936 Deuxième ordre électoral
1936-1947	1947-1958 Troisième ordre électoral
1958-1962	1962-1981 Quatrième ordre électoral
1981-1984	1984-2007 Cinquième ordre électoral
2007-2017/2019 ?	2019 - ? Sixième ordre électoral ?

Pour examiner cette hypothèse, l'article est structuré en quatre parties. La première partie présente les concepts de la théorie des réalignements et la classification des élections qui en découle. La deuxième partie détaille les données et méthodes utilisées pour analyser les évolutions électorales dans le cadre de la théorie des réalignements, en particulier les outils pour distinguer les différents types d'élections. La troisième partie décrit les grands résultats obtenus s'agissant des évolutions de niveau et de structure des rapports de force électoraux sur le moyen terme. La dernière partie propose une discussion de ces résultats et une mise en perspective des logiques de consolidation d'un ordre électoral.

1. Cadre théorique : la perspective des réalignements

Développée aux États-Unis à partir des années 1950 (Key, 1955, 1959 ; Campbell, 1966 ; Pomper, 1968 ; Burnham, 1970 ; Sundquist, 1973), la théorie des réalignements se fonde sur les évolutions *brutales et durables* des rapports de forces électoraux pour proposer une périodisation de la vie politique. Dans ce cadre, elle propose de décrire l'histoire politique des démocraties comme une succession de périodes de relative stabilité, les *périodes de politique ordinaire*, et de phases chaotiques plus courtes, les *phases de réalignement*. Aux États-Unis, elle a conduit à identifier une succession de sept « systèmes partisans » distincts depuis 1793 (Martin, 2017b : 858). Ailleurs dans le monde, elle a avant tout été mobilisée pour donner du sens à des élections jugées comme des tournants majeurs, que ce soit au Canada, en Grande-Bretagne, en Israël, en Italie ou au Japon (Labouret, 2014 :71).

Cette partie propose un état des lieux des développements de la théorie, de sa formulation classique aux clarifications introduites par P. Martin dans sa théorie revisitée (Martin, 2000). Elle met ensuite en évidence des angles morts et introduit des propositions complémentaires, déjà esquissées dans certains travaux récents (Gougou, Labouret, 2011 ; Labouret, 2014). Ces nouvelles propositions permettent d'aboutir à une classification inédite des élections dans la perspective des réalignements.

1.1. Une théorie de la périodisation de moyen terme centrée sur les résultats des élections

La théorie classique des réalignements

Dans sa formulation classique, la théorie des réalignements repose sur un socle de quatre propositions fondamentales (Martin, 2005 :18). La première porte sur la périodisation de la vie politique : l'histoire politique américaine peut être conçue comme une succession de périodes de politique ordinaire et de phases de réalignement (Campbell, 1966). La deuxième concerne la description des réalignements : les phases de réalignement correspondent à des modifications brutales et durables des rapports de force électoraux, que ce soit dans leur niveau ou dans leur structure (Key, 1955 ; Burnham, 1970). La troisième touche aux causes des réalignements : les phases de réalignement résultent d'une transformation des conflits qui structurent l'affrontement entre partis pour la conquête du pouvoir (Schattschneider, 1960 ; Sundquist, 1973). La quatrième relève du périmètre des réalignements : les phases de réalignement ne se limitent pas à des évolutions dans l'arène électorale, elles engagent des changements profonds dans le fonctionnement du système politique, dans les rapports entre gouvernants et gouvernés, ainsi que dans les politiques publiques (Burnham, 1970 ; Campbell, Trilling, 1980).

D'autres propositions ont fait l'objet de discussions et de remises en cause (Mayhew, 2002). S'agissant des évolutions électorales, trois idées ont été particulièrement débattues et doivent être abandonnées. La première touche aux évolutions de la participation électorale : contrairement à l'intuition initiale de V.O. Key (1955 : 3-4), les phases de réalignement ne correspondent pas nécessairement à une hausse de la participation car les nouveaux conflits à l'agenda peuvent mettre les électeurs dans une situation de pressions croisées (McMichael, Trilling, 1980). La deuxième concerne l'apparition de tiers-partis : si les phases de réalignement sont effectivement des moments propices à l'émergence de nouveaux partis portant les nouveaux conflits à l'agenda, ce n'est pas une nécessité car les responsables politiques qui promeuvent ce changement du terrain d'affrontement peuvent aussi prendre le contrôle d'un parti déjà existant (Sundquist, 1973). La troisième porte sur l'aspect cyclique des réalignements : contrairement à l'observation de Walter D. Burnham (1970), les phases de réalignement ne se produisent pas toujours à

intervalles réguliers de 30 à 38 ans car les facteurs favorables à un réalignement ne présentent pas tous un aspect cyclique (Sundquist, 1973).

La théorie des réalignements est avant tout une théorie du changement électoral. Par ses concepts et ses postulats, elle peut être inscrite dans le courant néo-institutionnaliste historique (Pierson, 2000) : des changements irréversibles et brutaux au cours de phases chaotiques marquent des bifurcations dans le développement de la vie politique d'une démocratie. En ce sens, la théorie permet de mettre en évidence des élections plus importantes que d'autres dans les conditions de la lutte pour le pouvoir, des élections qui marquent des grandes discontinuités dans l'histoire électorale d'un pays.

La théorie des réalignements revisitée

Les propositions de clarification de P. Martin résultent d'abord d'un pari méthodologique : exporter les outils de la théorie des réalignements dans un autre contexte que celui des États-Unis et tirer profit de la comparaison pour répondre à ses insuffisances conceptuelles (Martin, 2000, 2005). Les contributions de P. Martin portent sur trois dimensions cruciales et conduisent à abandonner deux notions centrales dans la théorie classique, élections critiques (*critical elections*) et système partisan (*party system*).

La première proposition concerne la nature du changement. Dans la théorie classique, un réalignement est d'abord caractérisé par la reconfiguration large et brutale des rapports de force électoraux ; dans la théorie revisitée, un réalignement est défini par le passage d'un ordre électoral à un autre. Le concept d'ordre électoral est emprunté à Byron E. Shafer, qui le définit comme un « arrangement de structures politiques qui façonnent les résultats des élections et leurs dynamiques » (Shafer, 1991 : 38). Comme le reconnaît B. Shafer, ce concept est abstrait, ce qui constitue une limite à ce stade : parmi les structures politiques figurent la nature des divisions sociales, la place des partis et l'agencement des institutions politiques (Shafer, 1991 : 43). Cependant, il est moins rigide que celui de système partisan utilisé dans la littérature américaine et présente l'avantage de ne pas avoir à entrer dans la discussion de la riche littérature européenne sur les systèmes partisans et leurs changements.

La deuxième proposition porte sur les séquences du changement. Dans la théorie classique, les phases de réalignement sont formées par plusieurs élections critiques ; dans la théorie revisitée, les phases de réalignement s'ouvrent par un « moment de rupture », qui marque l'effondrement d'un ordre électoral en place, et s'achèvent par un « moment de réalignement », qui marque l'apparition d'un nouvel ordre électoral. Ces moments de rupture et de réalignement peuvent être formés par un ou plusieurs scrutins rapprochés. Cette distinction entre deux séquences du changement, inspirée de l'approche en termes de « développement dynamique » d'Edward Carmines et James Stimson (1989), est importante car elle permet de distinguer les dynamiques électorales et partisans qui mènent à l'effondrement d'un ordre électoral de celles qui conduisent à la cristallisation d'un nouvel ordre.

La troisième proposition relève des temporalités du changement. Dans la théorie classique, les phases de réalignement capturent l'essentiel des changements durables des rapports de force électoraux ; dans la théorie revisitée, les réalignements sont limités à des évolutions brutales et durables à moyen terme. Cette clarification de la zone de validité de la théorie conduit à sortir de son champ de compétence les évolutions progressives et durables à long terme, qu'elles soient liées à des migrations, à la formation de nouveaux groupes sociaux, à la transformation des valeurs ou aux mutations des structures socio-économiques (évolutions de niveau I), mais aussi les évolutions brutales de court terme, qu'elles soient liées à la personnalité des candidats ou à la performance des gouvernements sortants (niveau III).

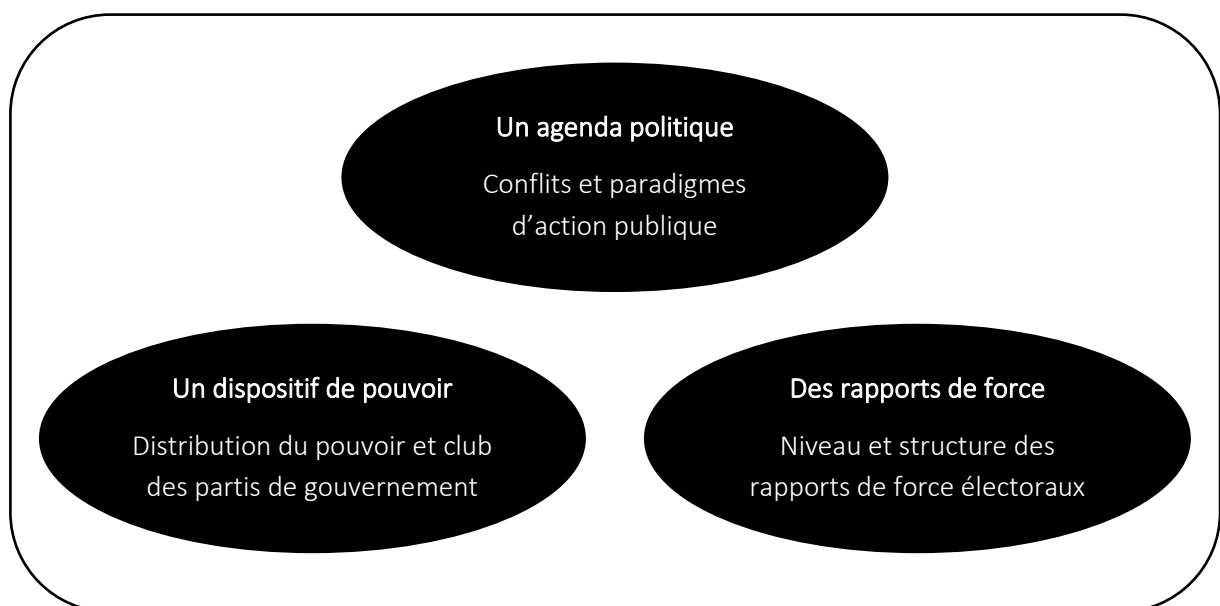
La distinction entre ces niveaux du changement électoral permet également de préciser les conditions d'un dialogue entre la perspective des réalignements et d'autres approches du changement électoral. Depuis le début des années 1980, une controverse existe entre la théorie des réalignements et la théorie du désalignement (Dalton, Flanagan, Beck, 1984). Contrairement à la théorie des réalignements, la théorie du désalignement postule que les liens entre les électeurs et les partis se sont durablement distendus suite aux mutations sociales, notamment l'élévation générale du niveau d'instruction et le développement des médias de masse, ce qui a profondément modifié la nature de la compétition politique. Dans cette approche, les démocraties représentatives seraient désormais caractérisées par une politique centrée sur les candidats (Wattenberg, 1991), avec des électeurs indépendants des partis, effectuant leur choix électoral au plus près des élections, en fonction des enjeux du moment et des performances du gouvernement sortant. Ce sont ainsi des phénomènes de niveau I et de niveau III que vise la théorie du désalignement, et non des évolutions de niveau II : la controverse ne porte pas sur les mêmes temporalités du changement électoral.

1.2. Des angles morts : fonctionnement d'un ordre électoral et classification des élections

Les fondements d'un ordre électoral : trois dimensions constitutives

L'introduction de la notion d'ordre électoral est un élément crucial dans cette approche renouvelée des réalignements. Cependant, il lui manque une définition précise, qui puisse ensuite être opérationnalisée dans des recherches empiriques. Plusieurs travaux récents ont déjà commencé à combler ce vide (Gougou, Labouret, 2011 ; Gougou, Martin, 2013 : 136 ; Labouret, 2014 : 86). Cet article propose d'aller plus loin en définissant un ordre électoral comme une *configuration originale et durable de la compétition politique, caractérisée par un agenda politique, un dispositif partisan de pouvoir et des rapports de force électoraux* (figure 1).

Figure 1. Les trois dimensions constitutives du concept d'ordre électoral



L'agenda politique fait référence aux conflits dominants dans la vie politique et aux paradigmes d'action publique. Cet élément est la structure première d'un ordre électoral : il décrit les contours du terrain de

l'affrontement entre les partis pour la conquête du pouvoir, c'est-à-dire à la fois les sujets sur lesquels se bâtit la compétition et les options qui ne sont pas ouvertes à la discussion pour prétendre gouverner. Il influe ainsi sur les relations entre les partis et sur les comportements des électeurs, soit sur les deux autres dimensions constitutives d'un ordre électoral.

Le dispositif partisan de pouvoir fait référence à la composition du club des partis de gouvernement et au mode de distribution du pouvoir. Ce dispositif décrit à la fois le périmètre et les logiques de formation des gouvernements. Pour être membre du club des partis de gouvernement, un parti doit remplir trois critères : (1) la volonté d'exercer le pouvoir, c'est-à-dire la volonté de participer au gouvernement dès qu'il en a l'occasion ; (2) la capacité à accéder au pouvoir sans subir de traitement discriminatoire, c'est-à-dire la capacité à obtenir une majorité ou à entrer dans une coalition avec d'autres partis dans le respect de son poids électoral effectif ; (3) la capacité à résister à l'expérience du pouvoir, c'est-à-dire à conserver l'unité du parti et à maintenir ses résultats après son passage au gouvernement (Martin, 2007b, 2018). Le mode de distribution du pouvoir renvoie à deux éléments : le mode d'alternance au niveau national (alternance complète, partielle ou inexistante) et l'articulation entre la distribution du pouvoir national et la distribution du pouvoir local (gouvernement unifié ou divisé).

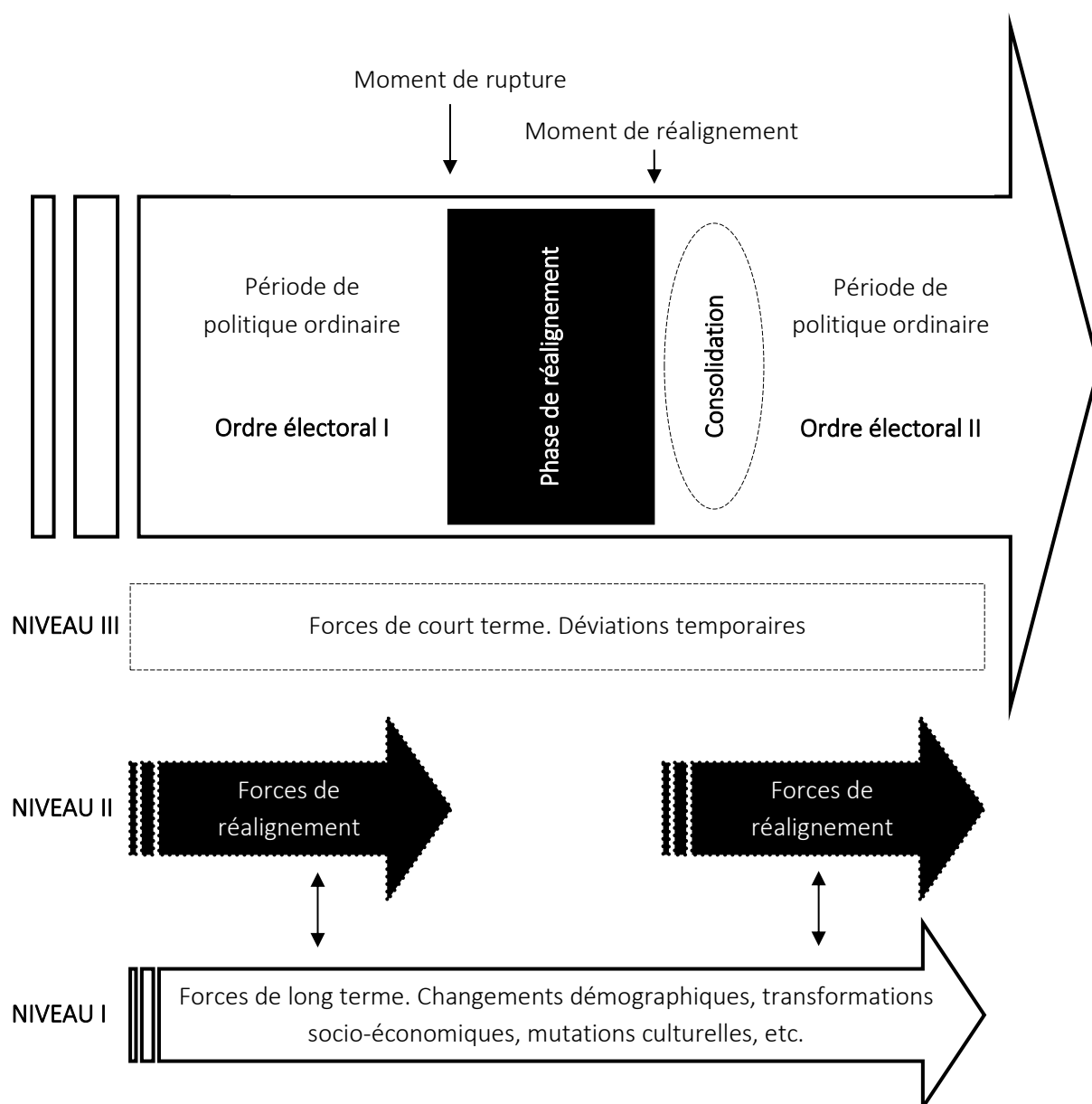
Les rapports de force électoraux constituent la dimension qui a été la plus documentée par les travaux sur les réalignements. Ils renvoient à deux éléments complémentaires : le niveau des rapports de force électoraux d'une part, la structure (géographique et sociologique) de ces rapports de force d'autre part.

Le cycle d'un ordre électoral : consolidation et dynamique

En définissant la phase de réalignement comme le passage d'un ordre électoral à un autre, P. Martin a ouvert la voie à une meilleure compréhension de la nature du changement à l'œuvre lors de cette phase chaotique. La proposition de définition de la notion d'ordre électoral présentée ci-dessus permet de se doter de critères objectifs pour distinguer les périodes de politique ordinaire, caractérisées par un ordre électoral en place, et les phases de réalignement, définies par l'absence d'ordre électoral en place. Elle permet aussi d'avoir des critères pour distinguer deux types de changements au cours d'une période de politique ordinaire : les changements contraires à l'ordre en place et les changements ne remettant pas en cause l'ordre en place. Les premiers sont cruciaux pour repérer un éventuel moment de rupture, mais les seconds ne doivent pas être négligés pour comprendre le développement de la vie politique.

De fait, cette approche permet de repenser la question du changement électoral. Par essence, la théorie insiste sur les changements brutaux qui interviennent lors des phases de réalignement. Cependant, des évolutions en lien avec le réalignement peuvent également avoir lieu *après* cette phase – les théoriciens classiques évoquaient déjà des *aftershocks* (Sundquist, 1973) et des *subrealignements* (Burnham, 1970). En s'inspirant de l'approche en termes de développement dynamique, cet article propose de capturer ces évolutions par les notions de *déploiement d'un réalignement* et de *dynamique d'un ordre électoral*. Le fait que des évolutions majeures se déroulent pendant la phase de réalignement ne signifie pas que tous les partis et tous les électeurs réagissent immédiatement à la modification de l'agenda politique. Au contraire, les forces de réalignement continuent de se diffuser au cours de la nouvelle période de politique ordinaire et participent à produire des ajustements dans l'ordre électoral en place, parfois en interaction avec des dynamiques de long terme. Parallèlement à ces évolutions de long terme (niveau I) et aux évolutions de court terme (niveau III), deux types d'évolutions que la théorie des réalignements n'a pas vocation à expliquer, ces notions permettent d'aboutir à une approche générale du changement électoral résumée par la figure 2.

Figure 2. Le changement électoral dans la perspective des réalignements



De la sorte, les périodes de politique ordinaire ne doivent pas être considérées comme des périodes de stabilité électorale *stricto sensu*, mais plutôt comme des périodes de *stabilité de l'ordre électoral*. Au début de ces périodes, un moment est crucial : la consolidation de l'ordre électoral. Constitué d'une ou de plusieurs élections rapprochées, ce moment de consolidation (Weatherford, 2002) entérine la mise en place du nouvel ordre électoral. Dans ce moment, le bilan du pouvoir en place et sa capacité à bien gérer les affaires publiques est déterminante. Dans le cas où la consolidation ne réussit pas, la phase de réalignement se prolonge jusqu'à ce qu'un nouvel ordre électoral parvienne à se cristalliser.

Une classification inédite des élections nationales

Ces propositions complémentaires conduisent à renforcer l'inscription de la théorie des réalignements dans le cadre du néo-institutionnalisme historique et de ses notions centrales : la phase de réalignement peut être considérée comme une « conjoncture critique » (*critical juncture*) et la dynamique d'un ordre électoral comme un « sentier de dépendance » (*path dependency*). Une phase de réalignement est une

phase chaotique pendant laquelle la place de tous les acteurs dans le système est remise en question, avant qu'un nouvel équilibre ne se forme pendant la période de politique ordinaire.

Ces propositions permettent également d'établir à une classification exhaustive des élections prises en compte pour comprendre le développement de la vie politique. Ces élections peuvent être rangées en deux classes : les élections qui ont lieu lors d'une phase de réaligement et les élections qui ont lieu lors d'une période de politique ordinaire. Dans la première classe figurent les élections de rupture et les élections de réaligement telles qu'elles ont été définies par P. Martin ; un troisième type peut leur être adjoint, les *élections de transition*, pour caractériser les élections qui interviennent entre le moment de rupture et le moment de réaligement. Dans la deuxième classe figurent également des catégories déjà présentes dans la littérature : les élections de maintien et les élections déviantes (Campbell, 1966 ; Pomper, 1967), les premières confirmant pleinement l'ordre en place, les secondes engageant des déviations par rapport à l'ordre en place ; un troisième type peut également être introduit, les *élections de consolidation*, qui entérinent la cristallisation d'un nouvel ordre électoral.

2. Données et méthodes : le repérage des types d'élections

Les phases de réalignement sont des phénomènes complexes. Parce qu'elles engagent simultanément des modifications dans l'agenda politique, dans le dispositif partisan de pouvoir et dans les rapports de force électoraux, elles ne peuvent pas être repérées par un ensemble de coefficients significatifs dans un modèle statistique unifié. Au contraire, l'identification de ces phases et la classification des élections qui en découle impliquent de travailler dans une logique d'accumulation d'indices convergents, indices qui peuvent être quantitatifs ou qualitatifs.

Cette démarche méthodologique ne fait pas consensus dans la littérature. De nombreux travaux se sont attachés à développer des indicateurs quantitatifs sophistiqués pour mettre en évidence les élections dites critiques. Cette quête d'un instrument infaillible a nourri des critiques de déception face à l'usage de la théorie. Renoncer à l'administration d'une preuve définitive et assumer la collection d'un faisceau d'indices convergents permet pourtant de se rappeler que la théorie elle-même est imparfaite et qu'elle n'est qu'une simplification de la réalité.

D'un point de vue empirique, cet article se focalise sur la dimension électorale des réalignements. Ce choix est évidemment réducteur, mais le repérage d'une phase de réalignement et l'identification d'un moment de consolidation passent d'abord par la mesure d'évolutions larges, brutales et durables des rapports de force électoraux : c'est le cœur de la théorie. Cette partie présente les données et méthodes utilisées pour caractériser des élections de réalignement et des élections de consolidation.

2.1. Les critères d'identification des élections de réalignement

Inscrire les élections dans le temps

La théorie des réalignements est une théorie efficace pour comprendre *rétrospectivement* les logiques de développement de la vie politique et le statut des différentes élections. Parce qu'elle repose sur des évolutions *durables* des rapports de force électoraux, elle implique qu'on ne puisse pas saisir toute la signification d'un scrutin avant de connaître les résultats du scrutin suivant. C'est un des aspects les plus déroutants de la théorie : ce ne sont pas les caractéristiques propres d'une élection qui lui donnent son sens mais son inscription dans l'histoire (Nexon, 1980 : 55 ; Martin, 2017b : 891).

De fait, c'est également une des limites méthodologiques de cet article : déterminer avec confiance que les élections de 2022 sont des élections de consolidation implique, *en principe*, d'attendre au moins les élections européennes de 2024, les prochaines élections prévues à ce jour. Cependant, si les élections de 2022 sont des élections de consolidation, alors on doit pouvoir repérer préalablement des élections de réalignement : ce sera le sens de la recherche empirique.

Associer évolutions de niveau et évolutions de structure

Dans la littérature, une élection de réalignement est caractérisée par trois éléments indissociables : (1) la présence de larges évolutions du niveau des rapports de force électoraux ; (2) la présence de larges évolutions de structure des rapports de force électoraux ; (3) l'absence de nouvelles larges évolutions de niveau et de structure des rapports de force électoraux aux deux élections suivantes (Martin, 2005 : 81-82). Les deux premiers critères permettent de vérifier l'existence d'évolutions larges des rapports de force électoraux, le troisième de vérifier que ces évolutions sont durables. Ce sont ces trois critères qui sont repris dans cet article.

Dans le cas américain, la mesure des rapports de forces électoraux est très directe : compte tenu de la structure bipartisane, il est suffisant de mesurer les résultats d'un des deux partis de gouvernement, le Parti démocrate ou le Parti républicain. Dans les systèmes multipartisans, ce travail est plus complexe et nécessite d'adapter les variables d'intérêt à chaque pays, voire à chaque période de temps considérée dans le cas d'une très grande instabilité partisane. Dans son analyse du cas de la France, P. Martin s'est concentré sur le rapport de forces gauche/droite, en classant à gauche ou à droite toutes les forces qui refusent explicitement de se positionner sur cette dimension – les écologistes indépendants à gauche, les régionalistes, les chasseurs et les divers à droite (Martin, 2000). Dans son analyse du cas du Canada, il s'est appuyé sur les résultats des deux grands partis de pouvoir, les libéraux et les conservateurs, ainsi que sur leur somme (Martin, 2005). Cet article associe ces deux ensembles de variables d'intérêt : les partis de gouvernement d'une part, l'opposition gauche/droite d'autre part.

Dans le cas de la France, la question des élections à prendre en compte pour analyser le développement de la vie politique nationale se pose de manière particulièrement aigüe. À titre de comparaison, dans le cas des États-Unis, la majorité des analyses portent sur l'élection présidentielle, mais certaines intègrent les élections à la Chambre des représentants et même les référendums. En France, toutes les élections d'organisation nationale sont susceptibles de jouer un rôle dans le déclenchement ou la fin d'une phase de réaligement, la présidentielle et les législatives évidemment, mais aussi les élections locales dans la mesure où elles sont synchronisées. Pour des raisons de comparabilité entre les variables d'intérêt, cet article se limite au premier tour de la présidentielle, au premier tour des législatives et aux européennes.

2.2. Les données et les variables

Les résultats fiabilisés des élections, 1995-2022

Les données utilisées dans cet article sont les résultats des élections tels qu'ils sont initialement collectés par le ministère de l'Intérieur pour effectuer la répartition des sièges et assurer l'information électorale. Toutefois leur grille de codage de base correspond à des logiques administratives, notamment liées aux règles de financement de la vie politique, plutôt qu'à des questions de science politique. Pour construire des catégories comparables dans le temps pour les scrutins analysés, un travail de recodage de toutes candidatures a été effectué, en poursuivant un effort déjà engagé pour d'autres publications (Gougou, Labouret, 2013). Le codage s'appuie sur quatre sources d'information complémentaires : les professions de foi des candidats, l'appartenance des candidats à des partis, les investitures des partis et la presse. Toutes les caractéristiques des fichiers utilisés sont décrites en annexe 1.

Les analyses portent sur la période 1995-2022. Elles couvrent ainsi 17 scrutins : 6 premiers tours pour la présidentielle (1995-2022), 6 premiers tours pour les législatives (1997-2022), 5 tours uniques pour les européennes. Elles débutent en 1995 pour inclure au moins deux scrutins de chaque type au sein du dernier ordre électoral en place, qui s'était fixé lors des européennes de 1984.

Pour des raisons de disponibilité des données et de comparaison entre les scrutins, les analyses portent sur la France métropolitaine plutôt que sur la France entière. Ce choix contraint, assez ordinaire dans la littérature, n'est pourtant pas anodin : les Outre-Mer et les Français de l'étranger pèsent également sur la définition des rapports de force politique nationaux.

Les variables d'intérêt

Compte tenu de sa capacité à structurer durablement la compétition politique en France, l'opposition gauche/droite est incontournable. Elle est opérationnalisée en trois catégories : gauche, droite, autres. Ce choix n'est pas un choix d'opportunité pour pouvoir faciliter le classement d'Emmanuel Macron, qui se revendique de la gauche comme de la droite : cette approche est en fait pertinente pour l'ensemble de l'histoire politique française, la catégorie autres étant également une manière de mesurer la somme gauche+droite dont elle est le complément arithmétique.

Le deuxième ensemble de variables d'intérêt recouvre l'influence des partis de gouvernement. Compte tenu de la période considérée, trois forces sont prises en compte, les trois étant ou ayant été membres du club des partis de gouvernement : le PS, LR, ainsi que l'alliance LREM-MoDem.

2.3. La stratégie d'analyse et les mesures

Le niveau des rapports de force électoraux

Les évolutions de niveau sont mesurées tous scrutins confondus. Pour les années comptant deux types d'élections différentes, la moyenne des résultats à ces deux élections est retenue ; ce choix permet de ne pas donner artificiellement plus de poids aux années comptant plusieurs scrutins, et singulièrement aux années avec un enchaînement présidentielle-législatives. Pour être considérée comme une année significative sur les évolutions de niveau, un point d'observation doit associer deux critères : (1) marquer au moins une évolution large quant au niveau du rapport de forces gauche/droite ; (2) marquer au moins un changement large quant au niveau des partis de gouvernement.

Pour mesurer l'ampleur des évolutions de niveau entre deux points d'observation, trois indicateurs peuvent être calculés : l'écart, l'indice ou l'odds-ratio. L'écart est obtenu par soustraction : pour un parti passant de 20 à 25 %, il est de 5 (25-20). L'indice est obtenu par division : pour un parti passant de 20 à 25 %, il est de 1,25 (25/20). L'odds-ratio est obtenu par le rapport entre les rapports de chances : pour un parti passant de 20 à 25 %, il est de 1,33 (25/(100-25))/(20/(100-20)). Les écarts et les indices sont les indicateurs le plus souvent utilisés dans la littérature en raison de leur simplicité de calcul. D'un point de vue strictement statistique¹, l'odds-ratio est préférable car il n'est pas sensible à la non-linéarité des variations entre pourcentages² (Vallet, 2007) : c'est la raison pour laquelle il est retenu ici. Deux seuils sont pris en compte : des odds-ratios supérieurs à 1,5 ou inférieurs à 0,67 captent des évolutions larges ; des odds-ratios supérieurs à 1,2 ou inférieurs à 0,83 signalent des évolutions notables³. Ces seuils sont arbitraires et peuvent masquer des évolutions importantes en raison d'effets de seuil : la définition de deux bornes vise précisément à se prémunir contre cette difficulté.

-
- 1 L'odds-ratio est une mesure d'écart relatif, ce qui explique son insensibilité aux variations des distributions marginales.
 - 2 Deux cas opposés illustrent ce problème. Un parti qui progresserait de 5 à 10 % aurait un écart de 5 points et un indice de 2 ; un autre parti qui progresserait de 50 à 55 % aurait également un écart de 5 points mais un indice de 1,1. Symétriquement, un parti qui passerait de 4 à 8 % aurait un écart de 4 points et un indice de 2 ; un autre parti qui passerait de 20 à 40 % aurait un écart de 20 points et également un indice de 2.
 - 3 L'odds-ratio est une mesure asymétrique : les reculs correspondent à des odds-ratios compris entre 0 et 1 alors que les progressions correspondent à des odds-ratios compris entre 1 et l'infini. Cette difficulté pour l'interprétation est corrigée en définissant des bornes réciproques.

Afin de garantir que les évolutions enregistrées sont effectivement durables, il est crucial de parvenir à écarter au maximum les variations conjoncturelles propres à chaque scrutin. Dans ce cadre, la technique généralement utilisée dans la littérature est un lissage des données : cette technique consiste à retenir, pour un point d'observation donné, une valeur synthétisant le résultat au point considéré, le résultat au point précédent et le résultat au point suivant. Deux indicateurs de tendance centrale sont susceptibles d'effectuer un tel lissage : la médiane ou la moyenne. La médiane est ici retenue pour deux raisons : d'une part, elle permet de mettre plus nettement en évidence l'ampleur des évolutions ; d'autre part, elle permet à la nouvelle variable de prendre le plus souvent possible des valeurs réellement observées. Comme toutes les techniques de lissage, le lissage par la médiane souffre cependant d'un biais potentiel pour établir la chronologie des réalignements : il peut conduire à une inversion des valeurs entre des points d'observation lorsque le niveau électoral d'un parti subit des évolutions d'ampleur sur plusieurs élections consécutives⁴. Pour corriger ce biais, et toujours dans une logique d'accumulation des indices, il est nécessaire de confronter *in fine* la chronologie établie après lissage des données et la chronologie qui peut être établie avant lissage. Dans la perspective des réalignements, une évolution durable est une évolution qui est confirmée aux deux élections suivantes au moins.

La structure des rapports de force électoraux

Les évolutions de structure des rapports de force électoraux sont mesurées à partir des évolutions de la structure géographique des électors. Elles sont capturées par les coefficients de corrélation linéaire entre la distribution des variables d'intérêt au niveau départemental sur des paires d'élections de même type. Pour être considérée comme une élection significative du point de vue des évolutions de structure, une élection doit associer deux critères : (1) marquer au moins une évolution large de structure sur une des trois variables analysées pour mesurer le rapport de forces gauche/droite ; (2) marquer au moins une évolution large de structure sur une des trois variables pour les partis de gouvernement.

S'agissant du niveau d'agrégation des données, le département s'impose pour garantir la continuité des unités d'observation. Depuis les récents redécoupages des circonscriptions et des cantons, l'échelon du département est le plus petit échelon strictement comparable dans le temps sur une longue période.

L'usage des corrélations linéaires est classique dans les travaux américains sur les réalignements. Pour autant, aucun seuil n'est communément admis pour considérer qu'un coefficient de corrélation marque un changement large dans la structure des rapports de force électoraux. Comme pour les évolutions de niveau, plusieurs bornes sont retenues : un coefficient inférieur à 0,7 indique un changement large, un coefficient entre 0,7 et 0,85 signale un changement notable.

Les évolutions de structure sont prioritairement mesurées entre scrutins de même type pour écarter les variations de distribution géographique liées à l'enjeu de pouvoir, aux règles d'organisation et aux logiques de structuration de l'offre propres à chaque élection. Des analyses complémentaires peuvent être réalisées entre scrutins de types différents pour clarifier la chronologie des évolutions de structure.

4 Un tel cas de figure existerait avec la série suivante : 20 %, 20 %, 30 %, 15 %, 30 %, 25 %, 25 %.

3. Résultats : évolutions de niveau et de structure, 1995-2022

L'ordre électoral qui s'est établi lors des élections européennes de 1984 était caractérisé par un rapport de forces gauche/droite globalement favorable à la droite : sur l'ensemble de la période 1984-2007, le total de la droite était au-dessus des 50 % pour tous les premiers tours d'élection présidentielle, tous les premiers tours d'élections législatives et toutes les européennes, celles de 1999 exceptées. Cet ordre électoral était également marqué par la domination électorale du PS au sein de la gauche, la domination électorale du RPR au sein de la droite, et la présence d'un FN isolé recueillant en moyenne de 10 à 15 % des suffrages selon les types d'élections (Martin, 2000).

Ces rapports de force électoraux se sont effondrés lors de la présidentielle de 2007 – percée de François Bayrou sur un positionnement inédit ni à gauche ni à droite (18,8 %), total droite s'élevant à 44 %, recul important de Jean-Marie Le Pen au profit de Nicolas Sarkozy. Ces évolutions ont été confirmées lors des élections législatives de 2007 et se sont accompagnées de profondes transformations dans la structure géographique du vote de droite classique (Gougou, Labouret, 2013).

Cette partie examine les grandes évolutions électorales depuis 1995 sur la base des critères, variables et techniques présentés pour repérer le moment de réalignement à la suite à la rupture de 2007. Toutes les données de base figurent en annexe 2. Des analyses complémentaires ont été menées avec d'autres techniques et d'autres indicateurs ; elles conduisent à des résultats convergents.

3.1. Les évolutions de niveau des rapports de force électoraux

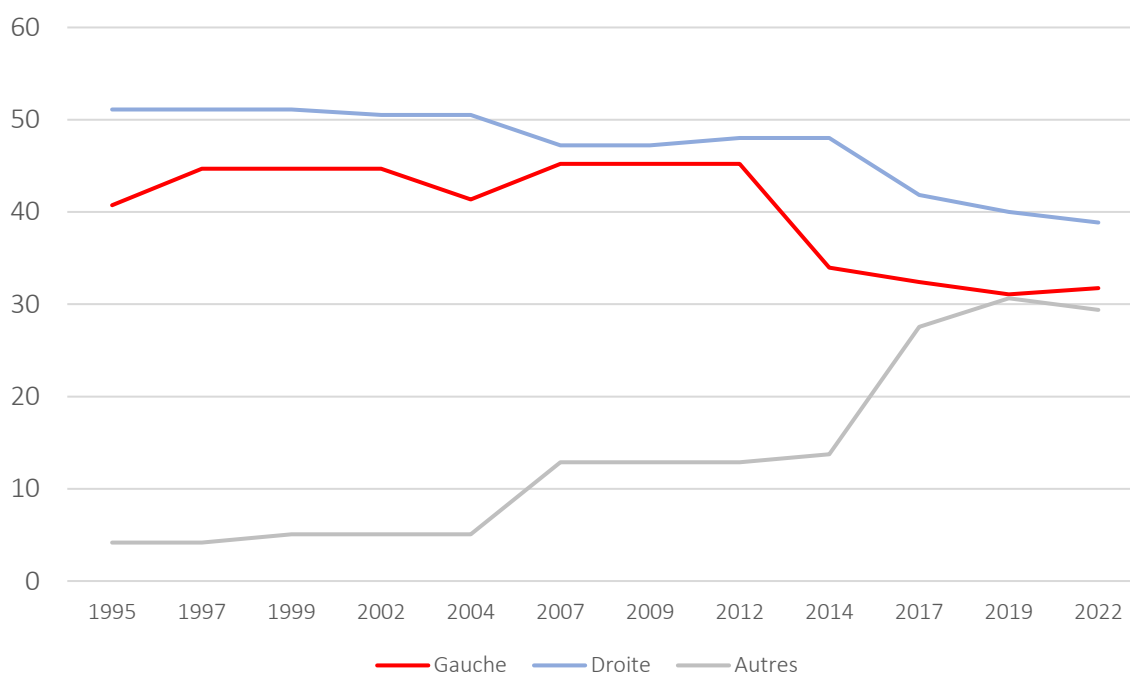
Les évolutions de niveau du rapport de force gauche-droite

Les évolutions lissées du niveau de la gauche, de la droite et des autres sont présentées dans le tableau 2 et la figure 3. Elles mettent en évidence une année avec des évolutions larges pour la gauche (2014) et deux années avec des évolutions larges pour les autres (2007, 2017). Elles mettent également en évidence une année avec des évolutions notables pour la droite (2017) et une pour les autres (1999).

Tableau 2. Les évolutions lissées du niveau du rapport de forces gauche-droite, 1995-2022

	Gauche		Droite		Autres	
	Lissage	Odds-ratio	Lissage	Odds-ratio	Lissage	Odds-ratio
1995	40,7		51,1		4,2	
1997	44,7	1,18	51,1	1,00	4,2	1,00
1999	44,7	1,00	51,1	1,00	5,1	1,22
2002	44,7	1,00	50,5	0,96	5,1	1,00
2004	41,4	0,87	50,5	1,00	5,1	1,00
2007	45,2	1,17	47,2	0,88	12,9	<u>2,78</u>
2009	45,2	1,00	47,2	1,00	12,9	1,00
2012	45,2	1,00	48,0	1,03	12,9	1,00
2014	34,0	<u>0,62</u>	48,0	1,00	13,7	1,08
2017	32,4	0,93	41,9	0,78	27,6	<u>2,39</u>
2019	31,1	0,94	40,0	0,93	30,6	1,16
2022	31,7	1,03	38,9	0,95	29,4	0,94

Figure 3. Les évolutions lissées du niveau du rapport de forces gauche-droite, 1995-2022



Le recul de la gauche aux européennes de 2014 est incontestablement une évolution large et brutale : avec 34 % des voix dans un contexte de fort vote sanction contre le PS au pouvoir, la gauche s’effondre de 11,2 points par rapport à 2009. Ce recul constitue également une évolution durable : depuis cette date, elle ne s’est pas redressée et obtient autour des 30 % – avec des points plus bas à la présidentielle et aux législatives de 2017 à l’issue du quinquennat Hollande (respectivement 27,6 % et 27,4 %), et des points plus hauts depuis qu’elle est revenue dans l’opposition (32,4 % aux européennes de 2019 ; 31,6 % et 30,6 % à la présidentielle et aux législatives de 2022).

Pour les autres, les dates mises en évidence renvoient aussi à des évolutions larges et brutales : la percée de François Bayrou à la présidentielle pour 2007, celle d’Emmanuel Macron à la présidentielle (23,8 %) puis la poussée des candidats de la nouvelle majorité présidentielle (32,7 %) aux législatives pour 2017. Là encore, ces évolutions étaient durables : le MoDem s’est établi entre 7 et 10 % de 2007 à 2014, tandis que la coalition présidentielle d’Emmanuel Macron a dépassé 20 % à toutes les élections présidentielles, législatives et européennes depuis 2017.

Les évolutions de niveau des forces de gouvernement

Les évolutions lissées du niveau des partis de gouvernement sont présentées dans le tableau 3. Elles mettent en évidence deux années avec des évolutions larges pour le PS (2012, 2017) et pour LR (2004, 2019), une seule année pour l’alliance MoDem-LREM (2017).

Les deux années mises en évidence pour le PS n’ont pas la même signification. L’année 2012 n’est pas une année de recul massif pour le PS : au contraire, François Hollande gagne la présidentielle tandis que les candidats socialistes dominent les législatives. Ce cas est une illustration pratique des décalages de chronologie que peut provoquer le lissage des données : le PS subit de nets reculs aux européennes de 2009 et de 2014, les deux scrutins qui encadrent 2012. En revanche, l’année 2017 est bien un tournant : elle marque l’effondrement du PS, à la présidentielle (6,3 %) puis aux législatives (7,5 %).

Tableau 3. Les évolutions lissées du niveau des forces de gouvernement, 1995-2022

	PS		RPR/UMP/LR		MoDem-LREM	
	Lissage	Odds-ratio	Lissage	Odds-ratio	Lissage	Odds-ratio
1995	23,2		18,1			
1997	23,2	1,00	15,7	0,84		
1999	21,9	0,93	15,7	1,00		
2002	21,9	1,00	16,4	1,06		
2004	25,2	1,20	26,4	1,82		
2007	25,2	1,00	27,8	1,08	10,8	
2009	25,2	1,00	27,8	1,00	8,4	0,76
2012	16,4	0,58	26,7	0,95	8,4	1,00
2014	13,9	0,82	20,7	0,72	9,9	1,20
2017	6,9	0,46	17,8	0,83	22,4	2,61
2019	6,2	0,89	8,5	0,43	26,9	1,28
2022	4,5	0,70	8,1	0,95	24,6	0,89

NB. Le gras souligné repère les évolutions larges, le gras italique les évolutions notables.

Le recul brutal enregistré par LR en 2019 correspond également à un effondrement : la liste conduite par François-Xavier Bellamy aux européennes recueille 8,5 % contre 20,7 % pour les listes UMP lors des précédentes européennes en 2014 et 19,9 % pour François Fillon au premier tour de la présidentielle de 2017. Du côté de l'ensemble MoDem-LREM, l'année 2017 correspond bien à une percée importante, que ce soit à la présidentielle ou aux législatives – ces deux dynamiques ont déjà été décrites plus haut.

3.2. Les évolutions de structure des rapports de force électoraux

Les évolutions de structure du rapport de force gauche-droite

Les coefficients de corrélation linéaire entre les distributions départementales des votes de gauche pour les présidentielles, les législatives et les européennes sont présentés dans le tableau 4. Ils mettent en évidence une paire d'élections consécutives avec des évolutions larges (européennes 2009-2014) ainsi que deux paires avec des évolutions notables (législatives 2012-2017, européennes 2014-2019).

Tableau 4. Les évolutions de structure des votes de gauche, 1995-2022

Présidentielle		Législatives		Européennes	
1995-2002	0,89	1997-2002	0,90	1999-2004	0,86
2002-2007	0,91	2002-2007	0,96	2004-2009	0,90
2007-2012	0,94	2007-2012	0,92	2009-2014	0,69
2012-2017	0,91	2012-2017	0,76	2014-2019	0,83
2017-2022	0,86	2017-2022	0,97		
		2012-2022	0,72	2009-2019	0,76

NB. Le gras souligné repère les évolutions larges, le gras italique les évolutions notables.

La modification de la structure enregistrée aux européennes de 2014 est bien une modification durable : la structure de la période antérieure n'est pas rétablie aux européennes de 2019, le coefficient restant faible pour la paire 2009-2019. Les législatives révèlent également un changement durable de structure entre 2012 et 2017, sans retour à la période antérieure en 2022. Ces indications concordantes indiquent que les européennes de 2014 marquent une première modification de la structure des votes de gauche, qui s'est prolongée jusqu'en 2017. La modification notable enregistrée entre les législatives de 2012 et de 2017, ainsi que les coefficients élevés pour la période 2017-2022 à la présidentielle et aux législatives, indiquent que le réalignement de structure s'est probablement achevé en 2017.

Les coefficients de corrélation linéaire entre la distribution départementale des votes de droite pour les trois scrutins sont présentés dans le tableau 5. Ils mettent en évidence deux paires d'élections avec des évolutions notables (européennes 2009-2014, législatives 2017-2022). Le changement de structure des élections européennes de 2014 est là aussi durable : le coefficient de corrélation 2009-2019 est encore plus faible, écartant toute idée de retour à la structure antérieure. Cependant, ni la présidentielle ni les législatives ne révèlent de changement important sur la même période, de sorte que les conditions d'un réalignement de structure ne sont pas réunies.

Tableau 5. Les évolutions de structure des votes de droite, 1995-2022

Présidentielle		Législatives		Européennes	
1995-2002	0,90	1997-2002	0,91	1999-2004	0,91
2002-2007	0,85	2002-2007	0,91	2004-2009	0,87
2007-2012	0,97	2007-2012	0,93	2009-2014	0,72
2012-2017	0,95	2012-2017	0,85	2014-2019	0,88
2017-2022	0,90	2017-2022	0,81		
				2009-2019	<u>0,55</u>

NB. Le gras souligné repère les évolutions larges, le gras italique les évolutions notables.

Les coefficients de corrélation linéaire entre la distribution départementale des votes ni à gauche ni à droite pour les trois types de scrutin sont présentés dans le tableau 6. Toutes les paires d'élections sont l'occasion de très larges évolutions de structure, avec des coefficients souvent très faibles. Trois paires font toutefois exception : présidentielles 2007-2012, présidentielles 2017-2022, législatives 2017-2022. Ces trois paires ont comme point commun une relative stabilité de l'offre dominante dans la catégorie : candidature de François Bayrou pour les scrutins présidentiels de 2007-2012, candidature d'Emmanuel Macron pour les scrutins présidentiels 2017-2022, candidatures de la majorité présidentielle macroniste pour les législatives 2017-2022. De la sorte, la transformation la plus probante se situe autour de 2017.

Tableau 6. Les évolutions de structure des votes autres, 1995-2022

Présidentielle		Législatives		Européennes	
1995-2002	<u>0,48</u>	1997-2002	<u>0,03</u>	1999-2004	<u>0,01</u>
2002-2007	<u>0,19</u>	2002-2007	<u>0,29</u>	2004-2009	<u>0,28</u>
2007-2012	0,92	2007-2012	<u>0,53</u>	2009-2014	<u>0,28</u>
2012-2017	<u>0,59</u>	2012-2017	<u>0,48</u>	2014-2019	<u>0,50</u>
2017-2022	<u>0,78</u>	2017-2022	<u>0,73</u>		
2012-2022	<u>0,83</u>	2012-2022	<u>0,49</u>		

Les évolutions de structure des forces de gouvernement

Les coefficients de corrélation linéaire des distributions départementales de l'électorat PS sont détaillés dans le tableau 7. Ils mettent en évidence deux paires d'élections avec des évolutions larges de structure (présidentielles 2017-2022, législatives 2017-2022) et quatre autres paires avec des évolutions notables (présidentielles 2012-2017, législatives 2002-2007, législatives 2012-2017, européennes 2009-2014).

Tableau 7. Les évolutions de structure de l'électorat PS, 1995-2022

<i>Présidentielle</i>		<i>Législatives</i>		<i>Européennes</i>	
1995-2002	0,85	1997-2002	0,84	1999-2004	0,86
2002-2007	0,87	2002-2007	0,78	2004-2009	0,87
2007-2012	0,91	2007-2012	0,83	2009-2014	0,75
2012-2017	0,76	2012-2017	0,71	2014-2019	0,85
2017-2022	0,65	2017-2022	0,39		
2012-2022	0,60	2012-2022	0,15	2009-2019	0,58

NB. Le gras souligné repère les évolutions larges, le gras italique les évolutions notables.

Ces modifications de structure indiquent un tournant après les élections de 2012, les dernières au cours desquelles le PS a justifié son statut de parti de gouvernement. Lors de toutes les élections postérieures – européennes 2014, présidentielle 2017, législatives 2017 – la structure géographique de l'électorat PS connaît des évolutions importantes et toutes sont durables : les coefficients sont systématiquement inférieurs pour la paire incluant le scrutin subséquent. Les résultats incluant les législatives de 2022 doivent être interprétés avec prudence : dans le cadre de son accord électoral avec LFI, le PS a renoncé à présenter un candidat dans toutes les circonscriptions, ce qui a profondément modifié la géographie de son implantation. En dépit d'un coefficient élevé pour la paire 2014-2019 aux européennes, qui laisse penser qu'une nouvelle structure géographique a pu se cristalliser en 2014, des transformations se sont poursuivies à la présidentielle entre 2017 et 2022 : l'histoire n'est pas finie.

Les coefficients de corrélation linéaire pour l'électorat RPR/UMP/LR sont détaillés dans le tableau 8. Ils révèlent une très grande instabilité aux législatives et aux européennes, ainsi que deux paires d'élections avec des évolutions larges pour le scrutin présidentiel (2002-2007, 2017-2022).

Tableau 8. Les évolutions de structure de l'électorat RPR-UMP-LR, 1995-2022

<i>Présidentielle</i>		<i>Législatives</i>		<i>Européennes</i>	
1995-2002	0,83	1997-2002	0,14	1999-2004	0,71
2002-2007	0,26	2002-2007	0,69	2004-2009	0,68
2007-2012	0,91	2007-2012	0,73	2009-2014	0,69
2012-2017	0,89	2012-2017	0,71	2014-2019	0,73
2017-2022	0,64	2017-2022	0,60		

NB. Le gras souligné repère les évolutions larges, le gras italique les évolutions notables.

L'instabilité observée aux législatives est largement liée aux accords de répartition des circonscriptions avec les autres partis de droite classique, qui modifient régulièrement l'implantation géographique des candidatures. Le coefficient de corrélation très faible entre 1997 et 2002 correspond lui à la création de

l'UMP, qui rompt avec la stratégie de répartition équilibrée des circonscriptions entre le RPR et l'Union pour la démocratie française (UDF). Les coefficients doivent donc être interprétés avec prudence.

S'agissant de l'élection présidentielle, une modification brutale et durable a lieu en 2007 : confirmée en 2012 et 2017, elle renvoie à l'entreprise de reconquête d'une partie du noyau électoral du FN conduite et réussie par Nicolas Sarkozy (Gougou, Labouret, 2013). Cette mutation de la géographie électorale du grand parti de droite classique constitue un élément clé dans l'effondrement de l'ancien ordre électoral en place depuis les européennes de 1984. Une deuxième modification substantielle a lieu en 2019 ou en 2022. Même si le caractère durable de cette transformation ne peut pas encore être évalué, il semble que les élections européennes de 2019 soient le moment clé : sur la période très récente, c'est entre la distribution départementale du vote LR aux européennes de 2019 et celle à la présidentielle de 2022 que se retrouve la corrélation la plus élevée (0,78).

Pour finir, les coefficients de corrélation linéaire pour la distribution départementale des votes MoDem et LREM sont présentés dans le tableau 9. Ils révèlent de larges modifications de structure pour toutes les paires d'élections consécutives aux législatives et aux européennes, et une situation contrastée pour le scrutin présidentiel.

Tableau 9. Les évolutions de structure de l'électorat MoDem-LREM, 2007-2022

<i>Présidentielle</i>		<i>Législatives</i>		<i>Européennes</i>	
2007-2012	0,93	2007-2012	<u>0,41</u>	2009-2014	<u>0,45</u>
2012-2017	<u>0,59</u>	2012-2017	<u>0,39</u>	2014-2019	<u>0,64</u>
2017-2022	<i>0,73</i>	2017-2022	<u>0,61</u>		
2012-2022	<i>0,74</i>				

NB. Le gras souligné repère les évolutions larges, le gras italique les évolutions notables.

La comparaison des coefficients de corrélation entre les élections présidentielles successives permet de mettre en évidence les recompositions de l'électorat Macron *après* les élections de 2017. Entre 2007 et 2012, la répartition départementale des soutiens de François Bayrou est remarquablement stable, avec un coefficient de corrélation supérieur à 0,9. La géographie du vote Macron en 2017 ne reprend pas les mêmes zones de force, avec un coefficient de corrélation inférieur à 0,6. Elle subit encore des évolutions substantielles entre 2017 et 2022, mais de manière intéressante, le coefficient 2012-2022 est supérieur au coefficient 2017-2022 : la carte d'Emmanuel Macron en 2022 est plus proche de la carte de François Bayrou en 2012 (et 2007) que de sa propre carte en 2017. Comme pour les évolutions de structure du vote LR, il semble que 2019 constitue le moment clé : sur la période récente, c'est entre les européennes de 2019 et la présidentielle de 2022 que le coefficient de corrélation entre la distribution du vote LREM au niveau départemental est le plus élevé (0,87).

3.3. Une synthèse

La séquence 2017-2019, le moment de réalignement

Le tableau 10 établit une synthèse des résultats présentés ci-dessus en mettant en évidence les années correspondant à des évolutions larges et durables du niveau et/ou de la structure des rapports de force pour chaque variable considérée. Sur cette base, l'objectif est de repérer les élections qui auraient pu refermer la phase de réalignement ouverte en 2007.

Tableau 10. Bilan des évolutions de niveau et de structure, 1995-2022

	Réalignement de niveau		Réalignement de structure	
	Rapport global	Partis	Rapport global	Partis
1997	-	-	-	-
1999	-	-	-	-
2002	-	-	-	-
2004	-	LR	-	-
2007	Autres	-	-	LR
2009	-	-	-	-
2012	-	PS	-	-
2014	Gauche	LR	-	PS
2017	<u>Droite / Autres</u>	<u>PS / LREM</u>	<u>Gauche / Autres</u>	<u>PS / LREM</u>
2019	-	LR / LREM	-	LR / LREM ?
2022	-	PS	-	-

Trois conditions déjà énoncées plus haut doivent être réunies pour identifier un tel moment : (1) donner lieu à de larges évolutions de niveau sur au moins une des variables considérées pour le rapport global gauche/droite et au moins une des variables considérées pour les partis de gouvernement ; (2) donner lieu à de larges évolutions de structure sur au moins une des variables pour le rapport gauche/droite et au moins une des variables pour les partis de gouvernement ; (3) ne pas être suivi par une élection ou une séquence qui satisfait aux deux premiers critères.

En associant des évolutions de niveau spectaculaires (effondrement du PS, percée de LREM, recul de la droite) et des modifications de structure substantielles (implantation géographique de la gauche, des autres, du PS et de l'alliance MoDem-LREM), les élections de 2017 remplissent les trois conditions : elles font incontestablement partie du moment de réalignement. Cependant, des évolutions de niveau et de structure supplémentaires interviennent lors des européennes de 2019, de sorte que le moment de réalignement englobe l'ensemble de la séquence 2017-2019.

Ce bilan montre également que les élections européennes de 2014 constituent un moment décisif dans le développement de la phase de réalignement. Elles remplissent quasiment toutes les conditions d'un réalignement de niveau et d'un réalignement de structure, avec notamment un reflux impressionnant de la gauche et une première modification substantielle de la structure géographique de l'électorat PS, mais elles précèdent directement 2017 et ne satisfont donc pas à la troisième condition pour constituer des élections de réalignement. Ce sont des élections de transition qui actent un élément important des nouveaux rapports de force électoraux, la faiblesse de la gauche.

Les élections de 2022, des élections de consolidation

Dans cette perspective, les élections présidentielle et législatives de 2022 constituent probablement le moment de consolidation du nouvel ordre électoral : elles n'ajoutent pas d'évolution substantielle des rapports de force électoraux par rapport à ceux enregistrés lors des européennes de 2019, que ce soit en niveau ou en structure.

Les résultats de ces élections n'en sont pas moins importants pour comprendre les nouveaux rapports de force électoraux (tableau 11). De fait, elles confirment la poussée de LFI, qui pourrait conduire à un nouveau *leadership* à gauche : portée par les deux performances successives de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle, en 2017 puis en 2022, LFI a désormais un niveau électoral moyen nettement supérieur à celui de tous ses partenaires dans la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES), la grande alliance de gauche construite par son leader au lendemain de la présidentielle.

Tableau 11. Les évolutions lissées du niveau des autres partis significatifs, 1995-2022

	PG/LFI		Verts/EELV		FN/RN	
	Lissage	Odds-ratio	Lissage	Odds-ratio	Lissage	Odds-ratio
1995			3,3		15,2	
1997			3,9	1,16	15,2	1,00
1999			4,9	1,29	14,3	0,93
2002			7,4	1,54	10,0	0,67
2004			4,9	0,65	10,0	1,00
2007			7,4	1,54	7,5	0,74
2009	6,4		3,9	0,51	7,5	1,00
2012	6,4	1,01	8,9	2,42	16,2	2,36
2014	6,6	1,03	3,9	0,41	17,5	1,10
2017	6,4	0,97	8,9	2,42	23,4	1,45
2019	15,3	2,63	4,3	0,46	21,3	0,89
2022	12,1	0,76	8,9	2,17	22,4	1,06

NB. Le gras souligné repère les évolutions larges, le gras italique les évolutions notables.

Les élections de 2022 confirment également le nouveau niveau électoral du RN, désormais au-dessus de la barre des 20 %. Au printemps 2007, le recul de Jean-Marie Le Pen au profit de Nicolas Sarkozy à la présidentielle et l'effondrement des candidats FN au profit des candidats UMP aux législatives avaient été des éléments déterminants dans l'ouverture de la phase de réaligement. Le redressement du RN et sa poussée lors des européennes de 2014 (encore elles) ont été cruciaux dans le développement de cette phase.

4. Perspectives : de la consolidation au fonctionnement du nouvel ordre électoral

La fin d'une phase de réaligement correspond à la cristallisation d'un nouvel ordre électoral. Dans ce cadre, le moment de réaligement est évidemment crucial en ce qu'il manifeste *pour la première fois* les caractéristiques de la nouvelle configuration de la compétition politique. Pour autant, les éléments fondamentaux d'un ordre électoral ne sont pas *immédiatement* intelligibles : le plus souvent, plusieurs années sont nécessaires pour en saisir toutes les logiques de fonctionnement.

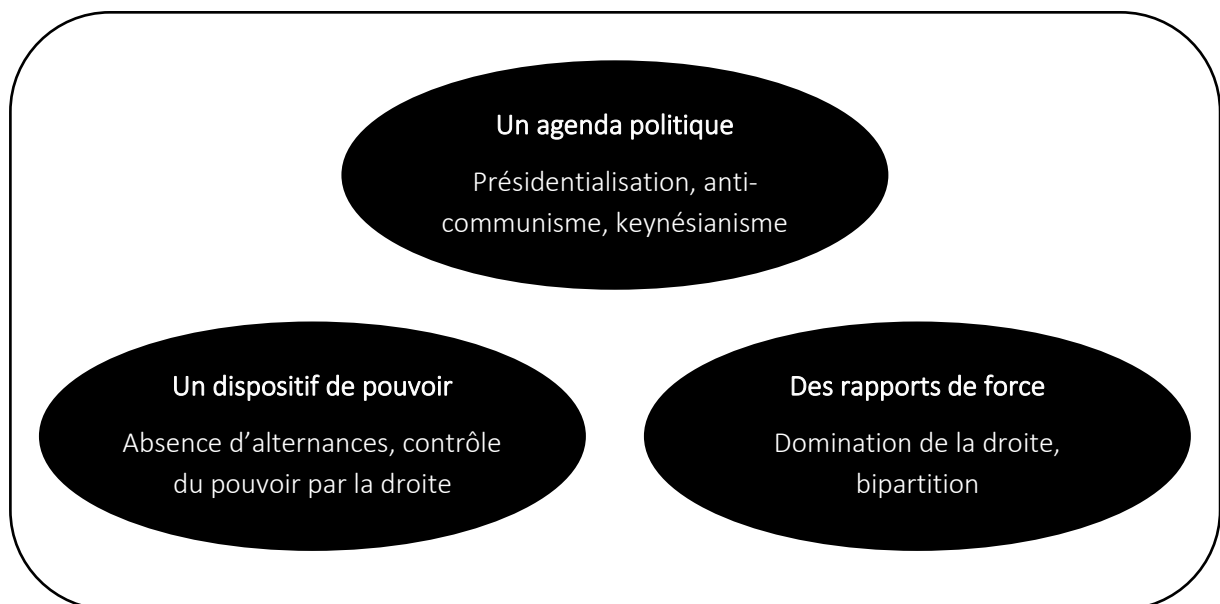
En d'autres termes, la consolidation d'un nouvel ordre électoral ne signifie pas que ce nouvel ordre soit parfaitement déchiffrable. Lors de ce moment, des chemins ont déjà été fermés, mais plusieurs sentiers de dépendance sont encore ouverts. En examinant les logiques de consolidation des précédents ordres électoraux en France, cette dernière partie discute la signification de la séquence 2017-2019 et propose quelques pistes pour comprendre le fonctionnement du nouvel ordre électoral.

4.1. Les leçons des précédents moments de consolidation

La consolidation de 1965

La figure 4 représente les trois piliers de l'ordre électoral qui s'est cristallisé lors du référendum et des élections législatives de 1962. Le réaligement s'organise autour du débat sur les nouvelles institutions et débouche sur une très forte poussée des gaullistes aux dépens des autres forces de droite (Goguel, 1963). Le nouvel ordre électoral est caractérisé par une nette domination de la droite, dans une logique d'affrontement bipolaire gauche/droite sans aucune alternance au pouvoir national.

Figure 4. Le quatrième ordre électoral (1962-1981)



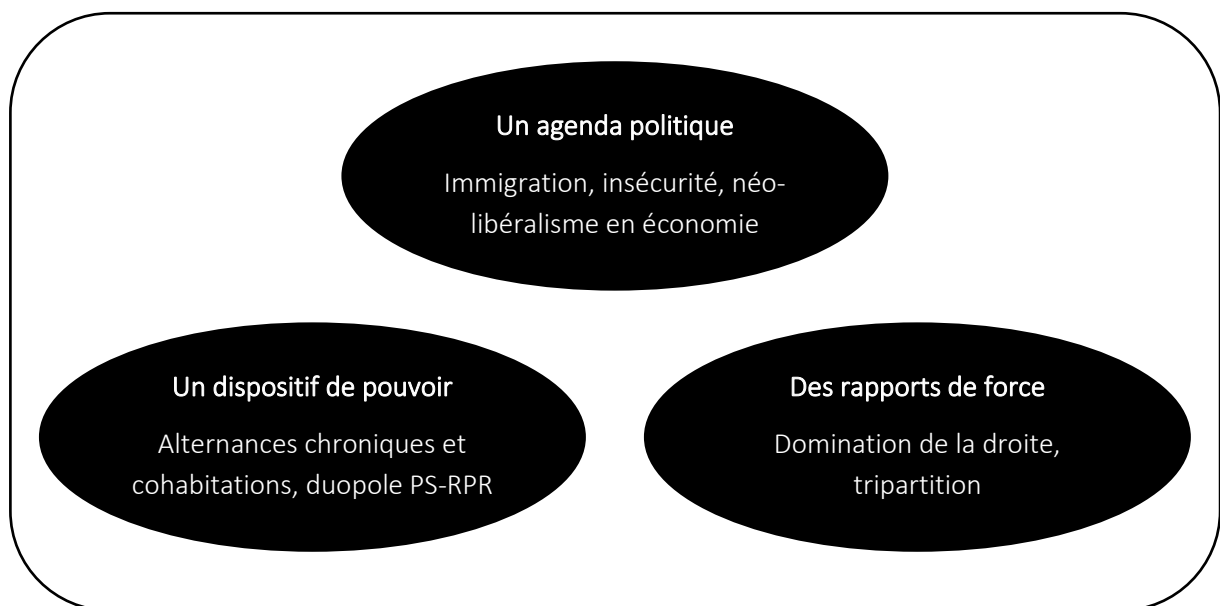
Le fonctionnement de cet ordre électoral est porté par la présidentialisation du régime. De ce point de vue, la présidentielle de 1965 est le moment de consolidation : l'organisation de l'élection présidentielle au suffrage universel direct est un succès populaire, avec un taux de participation très élevé (84,8 % de votants au premier tour et 84,3 % au second tour), tandis que Charles de Gaulle est réélu face à François Mitterrand, candidat unique de la gauche, mais surtout grand pourfendeur du nouveau régime.

Toutefois, à l'issue de ce moment de consolidation, tous les contours du nouvel ordre électoral ne sont pas encore connus. À cette époque, nul ne peut garantir que la droite non-gaulliste, initialement dans l'opposition au Président de la République en raison de son attachement au parlementarisme, se ralliera aux gaullistes. À cette époque, nul ne peut assurer qu'il n'y aura aucune alternance au niveau national et que la seule variation dans la distribution du pouvoir sera la victoire de la droite non-gaulliste autour de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974. C'est le passage du temps qui a *in fine* donné son sens à la phase de réaligement – survie du régime à sa première crise grâce à la dissolution de 1968, survie du régime au départ de son fondateur lors de la victoire de Georges Pompidou en 1969.

La consolidation de 1986-1988

La figure 5 représente les trois piliers de l'ordre électoral qui s'est cristallisé lors des européennes de 1984. Le réaligement s'organise autour de l'irruption de l'enjeu immigration à l'agenda et débouche à la fois sur une poussée de la droite et sur l'émergence du FN comme parti significatif (Martin, 2000). Le nouvel ordre électoral est caractérisé par une tripartition de l'espace politique (Grunberg, Schweisguth, 1997, 2003), avec des alternances systématiques entre PS et RPR au pouvoir national lors des élections législatives, alternances parfois accompagnées de cohabitations.

Figure 5. Le cinquième ordre électoral (1984-2007)



Le fonctionnement de cet ordre électoral est régi par l'échec des gouvernements successifs sur le front du chômage et le rôle repoussoir du FN dans le système politique. De ce point de vue, les législatives de 1986 et la présidentielle de 1988 forment le moment de consolidation, avec la mise en place du système d'alternance, l'invention de la cohabitation, et la confirmation de l'installation définitive du FN au sein du paysage politique.

Toutefois, à l'issue des élections de 1986, tous les contours du nouvel ordre électoral ne sont pas encore parfaitement déchiffrables. À cette époque, nul ne peut savoir que l'alternance sera systématique entre le PS et le RPR aux législatives. À cette époque, nul ne peut garantir que le FN sera isolé et exclu de toute forme d'alliance. À cette époque, nul ne peut assurer que le mode de scrutin uninominal à deux tours,

élément central de l'isolement du FN, sera rétabli. Là encore, c'est le passage du temps et les résultats des élections ultérieures qui donnent tout leur sens à la phase de réaligement et à la consolidation.

4.2. La signification de la séquence 2017-2019

Une stratégie de transformation du dispositif de pouvoir

Les théoriciens des réaligements distinguent les réaligements unilatéraux des réaligements mixtes. Les réaligements unilatéraux correspondent au cas où le parti qui parvient au pouvoir lors du moment de rupture réussit au pouvoir, impose son agenda et gagne les élections de réaligement. À l'inverse, les réaligements mixtes correspondent au cas où le parti qui remporte les élections de rupture échoue pendant la phase de réaligement et se retrouve battu lors des élections de réaligement. Le dernier réaligement en France appartient à la seconde catégorie, avec un élément inédit : le parti qui a gagné lors des élections de réaligement est un parti qui n'existait pas au début de la phase de réaligement.

De ce point de vue, la transformation du dispositif partisan de pouvoir est certainement la dimension la plus spectaculaire du réaligement qui s'est achevé en 2019. L'effondrement successif des deux partis de gouvernement de l'ancien ordre électoral, le PS et LR, a totalement redéfini les contours du club des partis de gouvernement. Dans l'ancien ordre électoral, la logique d'accès au pouvoir était bipolaire, avec un FN isolé et confiné à l'extrême droite du champ partisan. Au moment de la consolidation du nouvel ordre électoral, Renaissance et ses alliés sont les seules forces correspondant aux critères de définition d'un parti de gouvernement. Mais à cette heure, nul ne peut savoir si cette situation va perdurer ou si d'autres partis vont pouvoir rejoindre ce club. De la même manière, nul ne peut savoir si une alternance interviendra *au sein de* cet ordre électoral, et encore moins si elle sera complète ou partielle.

La transformation du dispositif partisan de pouvoir est directement liée aux fondements de la stratégie politique d'Emmanuel Macron. La naissance du mouvement En Marche est le produit de l'épuisement du système d'alternance PS-UMP : pour Emmanuel Macron, il s'agissait de rompre avec l'organisation de la vie politique qui contraignait les partis de gouvernement à mener des campagnes bipolaires puis à trahir une partie de leurs soutiens au pouvoir. Deux stratégies distinctes pouvaient permettre de briser ce système d'alternance : (1) conserver les structures partisans existantes et gouverner ensemble dans le cadre de grandes coalitions ; (2) bâtir une nouvelle force rassemblant des responsables issus des deux anciens partis. C'est la seconde voie qu'a suivie Emmanuel Macron, unifiant les élites mondialisatrices jusque-là divisées entre PS et LR (Martin, 2018), et participant *in fine* à l'exclusion du club des partis de gouvernement les deux grands partis de pouvoir de l'ordre électoral de 1984.

Une modification de l'agenda politique et des rapports de force électoraux

Cette stratégie d'unification des élites mondialisatrices a également modifié le terrain d'affrontement entre les partis et clarifié les lignes d'opposition en produisant une nouvelle forme de tripartition⁵. Dans le nouvel ordre électoral en émergence, le pôle central occupé par le nouveau pouvoir est flanqué de deux oppositions de taille relativement similaire, un pôle de droite identitaire rejetant le principe de la

5 La notion de tripartition fait ici référence à l'arène électorale et à la structuration idéologique de l'électorat. Elle n'est pas synonyme de tripolarisation, une notion qui caractérise l'arène parlementaire et les logiques d'accès au pouvoir. Cette distinction, qui clarifie les usages de ces notions souvent mobilisées de manière indifférenciée dans la littérature et dans le débat public, est discutée dans Gougou, Guerra, Persico, 2024.

mondialisation d'une part, un pôle de gauche social-écologiste rejetant les modalités actuelles de la mondialisation d'autre part (Gougou, Persico, 2023). Cette tripartition ne correspond pas à la tripartition caractéristique de l'ordre électoral précédent, qui reposait sur une double opposition de valeurs : entre l'électorat de gauche et l'électorat de droite classique sur le libéralisme économique d'une part, entre l'électorat de droite classique et l'électorat de droite radicale sur l'autorité et l'immigration d'autre part (Gougou, Guerra, Persico, 2024). C'est une évolution majeure.

Cette structure d'affrontement, dont la construction européenne est le catalyseur, est particulièrement pertinente pour les élections d'enjeu national ou européen. En revanche, à la manière du conflit sur les nouvelles institutions suite à la phase de réaligement de 1958-1962, elle ne se décline pas directement au niveau local. Dans ce cadre, il est possible de comprendre la désynchronisation des arènes électorales locales et nationales en cours depuis 2017. Cette désynchronisation renvoie à une différenciation des logiques de vote selon les niveaux de pouvoir – vote partisan aux élections nationales, vote centré sur les candidats aux élections locales – et à un gouvernement divisé entre échelons territoriaux (Gougou, 2023).

Conclusion

Dans la perspective des réalignements, la vie politique des démocraties représentatives modernes peut être schématisée comme la succession entre des périodes de relative stabilité marquées par l'existence d'un ordre électoral en place, les *périodes de politique ordinaire*, et des phases chaotiques caractérisées par des évolutions larges, brutales et durables de l'agenda politique, du dispositif partisan de pouvoir et des rapports de force électoraux, les *phases de réalignement*. Ces phases de réalignement sont ouvertes par des élections de rupture, qui marquent l'effondrement d'un ancien ordre électoral en place, et sont refermées par des élections de réalignement, qui fixent un nouvel ordre électoral. Ces phases sont des phases de grandes turbulences politiques et électorales, lors desquelles tous les partis luttent pour leur place dans le système, y compris les partis au pouvoir, sans nécessairement en faire le diagnostic.

En explorant la dimension électorale des réalignements, c'est-à-dire les évolutions de moyen terme du niveau et de la structure des rapports de force électoraux, cet article a montré que la séquence formée par les élections de 2017 et 2019, constitue très probablement un moment de réalignement en France. Ce moment de réalignement a achevé la phase ouverte par la rupture de 2007, une phase effectivement marquée par des évolutions larges, brutales et durables des rapports de force électoraux. Dans l'ordre chronologique se sont succédés le recul de la gauche, la seconde percée du FN, l'effondrement du PS, la poussée de LREM et enfin l'effondrement de LR. Ces évolutions de niveau ont été complétées par des évolutions importantes dans la structure des rapports de force électoraux, les effondrements successifs des deux anciens partis de gouvernement provoquant des transferts massifs d'électeurs vers les autres partis. Ces mouvements se sont prolongés jusqu'aux européennes de 2019, moment où les contours de l'électorat du pouvoir macroniste en place depuis 2017 se sont encore largement transformés.

Les élections présidentielle et législatives de 2022 ont confirmé de manière éloquentes ces dynamiques et révélé une tripartition inédite de la compétition politique. Les nouveaux rapports de force électoraux sont cependant à confirmer lors des prochains scrutins pour attester que 2022 a définitivement été le moment de consolidation du nouvel ordre électoral fixé depuis 2019. Des recherches complémentaires sont également nécessaires pour comprendre les contours de ce nouvel ordre électoral. À ce stade, des chemins ont été refermés, du moins à moyen terme – qu'il s'agisse de la domination du PS sur la gauche, de la domination de LR sur la droite ou de l'alternance entre le PS et LR au pouvoir national. Il n'en reste pas moins que les nouveaux sentiers de dépendance ne sont pas encore identifiables : seul le passage du temps permettra de les repérer.

Mai 2023

Références bibliographiques

- Burnham Walter D. (1970), *Critical Elections and the Mainsprings of American Politics*, New York, Norton
- Campbell Angus (1966), « A Classification of the Presidential Elections », in Angus Campbell *et al.*, *Elections and the Political Order*, New York, John Wiley, 63-77.
- Campbell Bruce A., Trilling Richard J. (1980), « Toward a Theory of Realignment: An introduction », in Bruce A. Campbell, Richard J. Trilling (dir.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 3-20
- Carmines Edward G., Stimson James A. (1989), *Issue Evolution: Race and the Transformation of American Politics*, Princeton, Princeton University Press
- Cautrès Bruno, Muxel Anne (dir.) (2019), *Histoire d'une révolution électorale (2015-2018)*, Paris, Classiques Garnier
- Dalton Russell J., Flanagan Scott C., Beck Paul A. (dir.) (1984), *Electoral Change in Advanced Industrial Democracies: Realignment or Dealignment?*, Princeton, Princeton University Press
- Durovic Anja (2019), « The French Elections of 2017: Shaking the Disease? », *West European Politics*, 42 (7), 1487-1503
- Durovic Anja (2023), « Rising Electoral Fragmentation and Abstention: The French Elections of 2022 », *West European Politics*, 46 (3), 614-629
- Evans Jocelyn, Ivaldi Gilles (2018), *The 2017 French Presidential Elections: A Political Reformation ?*, Londres, Palgrave
- Goguel François (1963), « Le référendum du 28 octobre et les élections des 18-25 novembre 1962 », *Revue française de science politique*, 13 (2), 289-314
- Gougou Florent (2023), « The 2021 French Regional Elections: Beyond Second-Order Effects », *Regional and Federal Studies*, 33 (4), 525-540
- Gougou Florent, Guerra Tristan, Persico Simon (2024), « Tripartition et tripolarisation : les contours du nouvel ordre électoral », in Collectif (dir.), *Si éloignés, si fragmentés : citoyens et partis après 2022*, Paris, Presses universitaires de France, à paraître
- Gougou Florent, Labouret Simon (2011), « Critical and Secular Patterns of Electoral Change in France: The Realignment Era of the 1980's and Afterwards », Papier présenté à l'*Annual Meeting of the American Political Science Association*, Seattle
- Gougou Florent, Labouret Simon (2013a), « La fin de la tripartition ? Les recompositions de la droite et la transformation du système partisan », *Revue française de science politique*, 63 (2), 279-302
- Gougou Florent, Labouret Simon (2013b), « Revisiting Data on the 2012 French Legislative Elections: Political Supply, Party Competition and Territorial Divisions », *French Politics*, 11 (1), 73-97
- Gougou Florent, Labouret Simon (2013c), « Electoral Disorder in a Realignment Era: The Changing Shape of the French Political Universe, 2007-2012 », in Alistair Cole, Sophie Meunier, Vincent Tiberj (dir.), *Developments in French Politics 5*, Basingstoke, Palgrave, 153-169

Gougou Florent, Martin Pierre (2013), « L'émergence d'un nouvel ordre électoral ? Les élections de 2012 à l'aune de la théorie des réalignements », in Vincent Tiberj (dir.), *Des votes et des voix. La France des urnes de Mitterrand à Hollande*, Nîmes, Champ Social, 121-131

Gougou Florent, Persico Simon (2017), « A New Party System in the Making? The 2017 French Presidential Election », *French Politics*, 15 (3), 303-321

Gougou Florent, Persico Simon (2023), « Partis, clivages et enjeux », in Florence Haegel, Simon Persico (dir.), *Partis politiques*, Bruxelles, Larcier, 713-766

Grunberg Gérard, Schweisguth Étienne (1997), « Vers une tripartition de l'espace politique », in Daniel Boy, Nonna Mayer (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 179-218

Grunberg Gérard, Schweisguth Étienne (2003), « La tripartition de l'espace politique », in Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 339-362

Key V.O. (1955), « A Theory of Critical Elections », *Journal of Politics*, 17 (1), 3-18

Key V.O. (1959), « Secular Realignment and the Party System », *Journal of Politics*, 21 (2), 198-210

Labouret Simon (2014), « La rupture de 2007. Changement électoral et dynamiques de réalignement en France », thèse de science politique sous la direction de Pierre Martin, Grenoble, Université de Grenoble

Labouret Simon (2019), « France: From Sarkozy to Macron, The Advent of a New Electoral Order in the Wake of the Economic Crisis », in Marco Lisi (dir.), *Party System Change, the European Crisis and the State of Democracy*, New York, Routledge

Martin Pierre (2000), *Comprendre les évolutions électorales. La théorie des réalignements revisitée*, Paris, Presses de Sciences Po

Martin Pierre (2005), *Dynamiques partisans et réalignements électoraux au Canada (1867-2004)*, Paris, L'Harmattan

Martin Pierre (2007a), « Les scrutins de 2007 comme 'moment de rupture' dans la vie politique française », *Revue politique et parlementaire*, 1044, 167-175

Martin Pierre (2007b), « Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? », *Revue internationale de politique comparée*, 14 (2), 263-280

Martin Pierre (2017a), « Un séisme politique. L'élection présidentielle de 2017 », *Commentaire*, 158, 249-263

Martin Pierre (2017b), « Les temps de l'élection », in Yves Déloye, Nonna Mayer (dir.), *Analyses électorales*, Bruxelles, Bruylant, 855-904

Martin Pierre (2018), *Crise mondiale et systèmes partisans*, Paris, Presses de Sciences Po

Martin Pierre (2019), « Les élections européennes de 2019 en France », *Commentaire*, 167, 537-544

Martin Pierre (2022a), « L'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022 », *Commentaire*, 178, 297-307

Martin Pierre (2022b), « Les élections législatives de juin 2022 », *Commentaire*, 179, 525-534

Mayhew David R. (2002), *Electoral Realignments: A Critique of an American Genre*, New Haven, Yale University Press

- McMichael Lawrence G., Trilling Richard J. (1980), « The Structure and Meaning of Critical Realignment: The Case of Pennsylvania, 1928-1932 », in Bruce A. Campbell, Richard J. Trilling (dir.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 21-51
- Nixon David H. (1980), « Methodological Issues in the Study of Realignment », in Bruce A. Campbell, Richard J. Trilling (dir.), *Realignment in American Politics: Toward a Theory*, Austin, University of Texas Press, 53-65
- Perrineau Pascal (dir.) (2017), *Le vote disruptif. Les élections présidentielle et législatives de 2017*, Paris, Presses de Sciences Po
- Pierson Paul (2000), « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, 94 (2), 251-267
- Pomper Gerald M. (1967), « Classification of Presidential Elections », *Journal of Politics*, 29 (3), 535-566
- Pomper Gerald M. (1968), *Elections in America, Control and Influence in Democratic Politics*, New York, Dodd, Mead and Company
- Schattschneider Elmer E. (1960), *The Semisovereign People: A Realist's View of Democracy in America*, New York, Holt, Rinehart and Winston
- Shafer Byron E. (1991), « The Notion of an Electoral Order: The Structure of Electoral Politics at the Accession of George Bush », in Byron E. Shafer (dir.), *The End of Realignment? Interpreting American Electoral Eras*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1991, 37-84
- Shafer Byron E. (2005), « Orders and Eras in American Politics », *Polity*, 37 (4), 541-547
- Sundquist James L. (1973), *Dynamics of the Party System: Alignment and Realignment of Political Parties in the United States*, Washington D.C., The Brookings Institution
- Vallet Louis-André (2007), « Sur l'origine, les bonnes raisons de l'usage, et la fécondité de l'odds ratio », *Courrier des statistiques*, 121-122, 59-65
- Wattenberg Martin P. (1991), *The Rise of Candidate-Centered Politics: Presidential Elections of the 1980s*, Cambridge, Harvard University Press
- Weatherford M. Stephen (2002), « After the Critical Election: Presidential Leadership, Competition and the Consolidation of the New Deal Realignment », *British Journal of Political Science*, 32 (2), 221-257

Annexe 1. Les sources de données

	Producteur des données	Description des données	Recodage des nuances
P1995	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
L1997	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par circonscription	FG
E1999	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
P2002	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
L2002	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par circonscription	–
E2004	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
P2007	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
L2007	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par circonscription	–
E2009	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
P2012	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
L2012	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par circonscription	FG/SL
E2014	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
P2017	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
L2017	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par circonscription	FG (avec MB/MJ/TL)
E2019	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
P2022	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par département	FG
L2022	Ministère de l'Intérieur	Premier tour par circonscription	FG (avec MM)

Lecture : FG (Florent Gougou), SL (Simon Labouret), MB (Margaux Blache), MJ (Malo Jan), TL (Tristan Labiausse), MM (Maël Mesplou). Je remercie ici Margaux, Malo, Tristan et Maël, qui ont eu l'occasion de m'assister en tant que stagiaires dans le travail de recodage des nuances attribuées initialement par le ministère de l'Intérieur. Voilà à quoi toutes vos heures ont servi !

Annexe 2. Les résultats des élections présidentielles, législatives et européennes – Premiers tours ou tours uniques, France métropolitaine, 1995-2022

	P1995	L1997	E1999	P2002	L2002	E2004	P2007	L2007	E2009	P2012	L2012	E2014	P2017	L2017	E2019	P2022	L2022
Votants	79,4	68,5	47,7	72,8	65,1	43,3	85,3	61,0	41,3	81,4	58,7	44,2	80,0	50,2	52,2	76,2	49,0
Exprimés	77,2	65,2	44,9	70,4	63,8	41,9	84,2	59,9	39,6	79,9	57,9	42,5	78,1	49,2	49,9	74,5	48,0
Extrême gauche	5,4	2,2	5,2	10,6	2,8	3,4	5,8	3,5	6,3	1,7	1,1	1,6	1,7	0,8	0,8	1,3	1,2
PG/FI									6,2	11,3	2,0	6,4	19,6	11,0	6,2	21,5	14,5
PCF	8,7	9,9	6,8	3,4	4,8	5,4	2,0	4,4	PG	PG	5,1	PG	FI	3,1	2,5	2,3	2,3
PS	23,2	23,8	21,9	15,8	24,1	29,1	25,4	25,0	16,4	28,1	29,2	13,9	6,3	7,5	6,2	1,7	3,8
Divers gauche		4,9	1,0	7,5	3,8	0,7	1,3	2,8	0,1		5,1	3,1		1,4	3,3		4,8
Verts/EELV	3,3	3,9	9,8	5,3	4,5	7,4	1,6	3,3	16,3	2,3	5,5	8,9	PS	3,5	13,5	4,6	4,0
Autres écologistes		3,3	1,5	1,9	1,2	1,0		0,8	3,9		1,0	1,8		1,1	4,1		2,7
Divers	0,3	0,7	7,6	4,3	2,7	2,6	1,2	2,0	0,6	0,2	0,4	2,0	1,4	1,4	1,1	3,2	1,8
LREM-MoDem							18,8	7,7	8,4	9,2	1,7	9,9	23,8	32,7	22,4	27,8	26,0
Divers centre														0,8			1,0
UDF/NC/UDI		14,3	9,2	6,9	4,9	12,0	UMP	2,4	UMP	UMP	4,3	MoDem	LR	2,9	2,5	LR	1,4
RPR/UMP/LR	20,5	15,7	12,5	19,4	33,3	16,4	31,0	39,9	27,8	27,0	26,4	20,7	19,9	15,7	8,5	4,8	10,7
Droite souverainiste	4,8	2,9	13,1		1,2	8,5	2,3	1,2	6,6	1,8	0,7	4,3	5,7	1,9	4,7	2,1	1,1
Divers droite	18,5	2,9	2,2	5,2	4,1	3,2		2,2	0,2		3,3	2,1		2,2	0,2		1,1
FN/RN	15,3	15,2	5,7	17,2	11,3	10,0	10,7	4,4	6,5	18,3	14,0	25,2	21,5	13,4	23,4	23,5	19,2
Extrême droite		0,2	3,3	2,4	1,3	0,3		0,4	0,7		0,2	0,0		0,5	0,7	7,1	4,5
Total gauche	40,7	44,7	44,7	42,7	40,0	45,9	36,1	39,0	45,2	43,4	48,1	34,0	27,6	27,4	32,4	31,6	30,6
Total droite	59,1	51,1	46,1	51,1	56,1	50,5	44,0	50,5	41,9	47,2	48,9	52,3	47,1	36,6	40,0	37,5	37,9
Total autres	0,3	4,2	9,2	6,2	3,9	3,6	19,9	10,5	12,9	9,4	3,1	13,7	25,2	36,0	27,6	31,0	31,5

NB. Les résultats sont en pourcentage des inscrits sur les listes électorales pour les votants et les exprimés, en pourcentage des exprimés pour les résultats des partis ainsi que pour le rapport des tendances politiques.